QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP IEMN

Fournisseur IEMN - CONCERNE LES COMMUNES DE : CUQ en partie, DAMIATTE, FIAC Brazis, GUITALENS-L'ALBAREDE, PUYCALVEL, ST PAUL CAP DE JOUX, SERVIES, TEYSSODE, VITERBE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

L'eau qui alimente votre réseau est d'origine superficielle.

Origine et gestion de l'eau

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9 communes, soit 5018 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 52 Conformité · 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 51 Valeur moyenne: 4,86 mg/L Valeur maxi: 5,7 mg/L

Nombre de prélèvements : 7

Conformité: 100 %

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Pour aller plus loin

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la unicrogramme/L pour chaque substance.

de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.



Très bonne qualité

Valeur maxi: 0,005 microgramme/L

Nombre de substances recherchées : 297

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 52 Valeur maxi: 0,78 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

TURBIDITÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 39 Valeur moyenne: 8,63 °f Valeur maxi: 9,69 °f

ALUMINIUM

Nombre de prélèvements : 19

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Valeur moyenne: 40,4 microgramme/L Valeur maxi: 74 microgramme/L

Présence inférieure à la référence de qualité

Édité le 19/03/2025

UDI 081004052

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

5 05 63 49 24 24

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP DADOU

Fournisseur SIAH Dadou - CONCERNE LES COMMUNES DE : CARBES, CUQ en partie, FREJEVILLE, JONQUIERES, VIELMUR SUR AGOUT

Indicateur global de qualité A : Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable 2024 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D: Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau

L'eau qui alimente votre réseau est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes, soit 3047 personnes. Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Indicateur 2023 : A

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne: 11,7 mg/L Valeur maxi: 18 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité



Nombre de prélèvements : 4

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la unicrogramme/L pour chaque substance. de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de substances recherchées : 298 Valeur maxi: 0 microgramme/L

TURBIDITÉ



Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 107

Valeur maxi: 1,8 NFU

Conformité: 100 %

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Pour aller plus loin

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 11,2 °f Valeur maxi: 30,3 °f

ALUMINIUM

Nombre de prélèvements : 99

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Valeur moyenne: 45,6 microgramme/L Valeur maxi: 119 microgramme/L

Présence inférieure à la référence de qualité

Édité le 19/03/2025

UDI 081004053

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Délégation départementale du Tarn - 4 rue Justin Alibert 81000 ALBI

2024

superficielle.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT VSP FIAC

Fournisseur SIAH Dadou - CONCERNE LA COMMUNE DE : FIAC village

Conclusion sanitaire

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenableC : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau
L'eau qui alimente votre réseau est d'origine

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 629 personnes sur 1 commune (FIAC). Le responsable des installations est : « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT IAEP VIELMUR ST.PAUL » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12** Conformité : **100** % Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est $50\ mg/L$.

Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne : 11,6 mg/L Valeur maxi : 18 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4** Conformité : **100** %

Nombre de substances recherchées : **298** Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **103** Valeur maxi : **1,8 NFU**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ABSENCE

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12** Valeur moyenne : **11,2** °**f** Valeur maxi : **30,3** °**f**

ALUMINIUM

Nombre de prélèvements : 95

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Valeur moyenne : **45,4 microgramme/L**Valeur maxi : **119 microgramme/L**

Présence inférieure à la référence de qualité

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **19/03/2025** UDI **081000850**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Occitanie - Délégation départementale du Tarn - 4 rue Justin Alibert 81000 ALBI